

ADHESION A L'ASTRADUL - 2009

**Bulletin à retourner, accompagné de votre chèque de cotisation, à :**

ASTRADUL  
Maison des associations du 7<sup>e</sup> arrondissement  
4, rue Amélie  
75007 Paris

Je soussigné(e).....

demeurant.....

Ville : .....

Code postal : .....

Pays : .....

Tél. : .....

Adresse électronique : .....

Diplôme(s) de traduction de l'Institut Britannique de Paris ou de l'ULIP (sauf anciens professeurs de l'Institut Britannique de Paris ou de l'ULIP et membres fondateurs) : .....

Année(s) d'obtention : .....

souhaite adhérer à l'ASTRADUL pour l'année 2009 et déclare avoir pris connaissance des Statuts et conditions d'adhésion de l'association en libre accès sur le site Internet [www.astradul.org](http://www.astradul.org)\*

Veillez trouver ci- joint un chèque d'un montant de :

20 € (membre sympathisant)

OU

30 € (membre actif)

à l'ordre de : ASTRADUL

Fait à..... le ... /... /2009

Signature : .....

**\*Il convient de noter en particulier que :**

– seuls les membres actifs peuvent figurer dans l'annuaire des traducteurs de l'ASTRADUL et recevoir des propositions de traduction par l'intermédiaire de la permanence de l'association ;

– seuls les titulaires d'un Certificat, Diplôme ou Maîtrise de traduction de l'Institut Britannique de Paris ou de l'ULIP peuvent adhérer en tant que membre actif ;

– l'ULIP ne dispensant plus de formations à la traduction professionnelle, l'ASTRADUL ne compte pas de membres étudiants. Elle est exclusivement composée de membres diplômés, d'anciens professeurs de l'Institut Britannique de Paris ou de l'ULIP et de membres fondateurs ;

– suite à votre adhésion, un compte d'utilisateur du site Internet de l'Astradul sera créé qui vous donnera accès aux services réservés aux membres. Si vous disposez d'une adresse électronique, il vous incombe de tenir à jour les renseignements vous concernant dans la base de données de l'association afin d'assurer une gestion efficace et une répartition équitable du travail bénévole.